GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE :28/11/97
N° DE DEPOT :18394
R.C.S. LYON :349 612 093
N° DE GESTION:89 D 00201

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société --------
SCI AB

160 BERTHELOT (AV)
69007 LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

NANTISSEMENT DE PARTS SOCIALES
Délibération/Acte

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON
AVIS DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE DEFINITIF DE PARTS SOCIALES DE SOCIETE CIVILE SUBSTITUANT LE PROVISOIRE DU 30 SEPTEMBRE 1997 N°215

(LOI DU 9 JUILLET 1991 N°91/650 ET DECRET DU 31 JUILLET 1992 N°92/755

Marge réservée pour la reliure

TEXTE DU BORDEREAU	**Cadre réservé au Greffier du Tribunal**
CREANCIER : La BANQUE POPULAIRE DE LYON, Société Coopérative de Banque à capital variable, inscrite au RCS LYON sous le n°956 507 875 dont le siège social est 141 rue Garibaldi 69211 LYON CEDEX 03, représentée par ses dirigeants légaux en exercice. Elisant domicile tant à son siège social qu'au cabinet d'Avocats BERGER CHAINE **DESCHODT**, 139, rue Vendôme 69006 LYON. (Dos. BPL/MAZILLE MJ PRINT n°89604008) **DEBITEUR OU PROPRIETAIRE DES PARTS** Monsieur Jacques MAZILLE, né le 5 MAI 1955 à JALLIEU, demeurant 91, rue Claude Michel -69600- OULLINS. **EN VERTU :** - Article 68 de la Loi - Jugement du T.C. de LYON du 3 DECEMBRE 1996 - Signification de ce jugement en date du 17/12/1996 - Certificat de non déclaration d'appel - Décompte général et annexes des sommes dues - Dénonciation à la S.C.I. AB du nantissement de parts sociales signifiée par exploit de la SCP GHISONI - DEFOURNEL - PELTAT, Huissiers associés à LYON, y demeurant 1 rue BOISSAC 69002, en date du 24 SEPTEMBRE 1997. - Dénonciation à Monsieur MAZILLE du nantissement de parts sociales signifiée par exploit de la SCP GHISONI - DEFOURNEL - PELTAT, huissiers associés à LYON, y demeurant 1 rue BOISSAC 69002, en date du 1er OCTOBRE 1997 - Certificat de non contestation délivré par le J.E.X. de LYON le 14 NOVEMBRE 1997	Cette inscription complète et se substitue rétroactivement à celle prise le 30/9/97 sous le n° 215 GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON inscrit le 27 NOV. 1997 N° 264

- Dénonciation à la S.C.I. AB du nantissement définitif de parts sociales, signifiée par exploit de la SCP GHISONI - DEFOURNEL - PELTAT, Huissiers associés à LYON, y demeurant 1 rue BOISSAC 69002, en date du 26 NOVEMBRE 1997.

<u>SOCIETE DONT LES PARTS SONT DONNEES EN NANTISSEMENT</u> :

S.C.I. AB, Société au capital de 150 000 FRS inscrite au R.C.S. LYON n° D 349 612 093, dont le siège social est à LYON 7ème, 160 Avenue Berthelot.

Nombre de parts nanties : **149 parts**

<u>MONTANT DE LA CREANCE</u> :

- Premier Principal	19 034,58 FRS
- Intérêts arrêtés au 31/08/97	2 005,28 FRS
- Deuxième Principal	27 067,48 FRS
- Intérêts arrêtés au 31/08/97	2 589,94 FRS
- Troisième Principal	55 067,33 FRS
- Intérêts arrêtés au 31/08/97	6 496,84 FRS
- Quatrième Principal	56 108,01 FRS
- Intérêts arrêtés au 31/08/97	8 003,69 FRS
- Article 700 du NCPC	1 500,00 FRS
- Intérêts arrêtés au 31/08/97	86,85 FRS
- Intérêts postérieurs dont la Loi conserve le rang	**MEMOIRE**
- Frais procédure Instance au fond	1 118,41 FRS
- Frais de nantissement évalués	2 000,00 FRS
TOTAL EN PRINCIPAL	157 277,40 FRS

TOTAL GENERAL OUTRE MEMOIRE <u>181 076,41 FRS</u>

SOIT CENT QUATRE VINGT UN MILLE SOIXANTE SEIZE FRANCS QUARANTE ET UN CENTIMES OUTRE MEMOIRE.